



VILLE D'ANDRÉSY

— en Yvelines —

DIRECTION
SCOLAIRE & PERISCOLAIRE

N/Réf. : 200828/IBM
Dossier suivi par
Ivan BOUDY-MANSUY
Tél. : 01.39 27 11 23
Télécopie : 01 39.27 34 84

Information aux familles

Andrésy, le 28 août 2020

Objet : rentrée scolaire 2020/2021

Modalités de rentrée des classes 2020 **Ville d'ANDRÉSY**

En application du protocole sanitaire des établissements scolaires¹ publié le 26 août 2020 la rentrée de tous les élèves de tous les niveaux sur l'ensemble du temps scolaire a lieu mardi 1 septembre 2020.

PORT du MASQUE

Afin d'optimiser l'accueil et minimiser les risques, il est indispensable que tous les adultes, intervenants dans l'école et accompagnants portent le masque (y compris aux abords de l'établissement).

LES HORAIRES

Pour limiter les regroupements et croisements importants aux abords des écoles, les entrées peuvent être organisées de manière échelonnée avec accord de l'Inspectrice de l'Education Nationale. Si des horaires spécifiques sont établis, ils seront communiqués par les directrices.

LISTES des CLASSES

Dans le même but, les listes nominatives par classe seront affichées lundi 31 août à partir de 16h30 sur les grilles de chacune des écoles afin de faciliter leur consultation échelonnée (aucune demande de changement de classe ne sera envisagée).

Les ACCOMPAGNANTS

Il vous est demandé qu'un seul accompagnant, respectant le port du masque et le lavage des mains au gel hydroalcoolique, entre dans l'école avec un élève de maternelle, de CP ou nouvel inscrit (quelque soit le niveau). Les autres élèves entrant seuls dans la cour de l'école où ils rejoindront leur nouvel(le) enseignant(e).

Le NETTOYAGE des LOCAUX

Le nettoyage et la désinfection des locaux sont effectués dans le strict respect du protocole sanitaire du 26 août.

¹ consultable sur education.gouv.fr

Les ACCUEILS PERISCOLAIRE et ACCUEILS de LOISIRS

L'accueil périscolaire du soir (jusqu'à 19h) est en place dès mardi 1 septembre.
Nous vous demandons de préinscrire votre enfant à la semaine auprès du service scolaire (scolaires@andresy.com), le mardi pour la semaine qui suit afin d'anticiper les besoins de l'accueil du matin, qui sera effectif jeudi 3 septembre.

Les accueils de loisirs du mercredi habituels seront ouverts (Denouval, Saint-Exupéry et Petits Princes). Les élèves ne seront pas brassés par école mais le seront par classes.

La RESTAURATION

Afin de limiter les brassages de groupes, les demi-pensionnaires déjeuneront suivant un roulement de services.

Des préinscriptions hebdomadaires (à l'adresse restauration@andresy.com), le mardi pour la semaine qui suit, sont nécessaires afin d'organiser des rotations par niveaux de classe et d'optimiser la distanciation physique.

Pour les élèves de maternelle, service à table par groupe classe.

Pour les élèves d'élémentaire roulement de services avec augmentation du nombre de places assises par installation de tables en extérieur tant que la météo le permet.

S'il n'était plus possible d'assurer une restauration chaude, un service de pique-nique serait assuré en classe. Des adaptations seront réalisées dans chaque école pour préserver autant que possible une restauration classique tout en appliquant les nécessaires mesures de prévention.

CAS SUSPECTS OU AVERES

Nous vous demandons d'apporter la plus grande attention aux informations pratiques communiquées par les équipes enseignantes concernant l'organisation quotidienne des prochaines semaines scolaires ainsi que les conduites à tenir si des contaminations sont suspectées ou avérées.

CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Si la situation sanitaire exige une évolution des conditions d'accueil scolaire, un plan de continuité pédagogique² a été formalisé pour assurer un enseignement à distance.

Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous d'appliquer les mesures sanitaires (gestes barrières, hygiène, surveillance de température, limitation des regroupements) qui favorisent la sécurité des élèves et des personnels. Nous comptons sur votre civisme et vous assurons de notre engagement citoyen dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement des nécessaires aménagements de nos conditions de vie en cette période épidémique.

Ludovic LAUBY
Maire adjoint délégué au scolaire,
à la jeunesse et à l'animation socioculturelle

Lionel WASTL
Maire d'Andrésy
Conseiller communautaire GPS&O



² consultable sur eduscol.education.fr